



**AVIS**  
**ASSEMBLÉE BOURGEOISIALE**

**SÉANCE DU 25.11.2021**

Réunie en séance le 25 novembre 2021, en présence de 136 membres, l'Assemblée bourgeoisiale a pris les décisions suivantes :

1. Elle accepte à l'unanimité les demandes d'agrégations bourgeoisiales :
  - 1 M. ABBET Damien et ses enfants Thaïs et Lucien
  - 2 M. MALMQVIST Lars
  - 3 M. NANCHEN Christophe
  - 4 M. TIREFORT Fabrice, son épouse Fabia et ses enfants Tracy et Darren

*Suite à cette acceptation, le nombre de membres est de 141.*

2. Elle approuve par 133 voix pour, 2 contre et 6 abstentions la création de la nouvelle entité « **Triage forestier Combins – Catogne** » au 1<sup>er</sup> janvier 2022.  
*Il est précisé que l'Assemblée bourgeoisiale de Bovernier a déjà donné son accord pour la création de cette nouvelle entité. Il reste encore l'approbation de l'Assemblée bourgeoisiale de Sembrancher qui se réunira le 9 décembre 2021 pour entériner cette décision.*
3. Elle accepte à l'unanimité le budget 2022 de la Bourgeoisie Val de Bagnes
4. Elle nomme à l'unanimité le bureau BDO SA à Sion comme organe de révision pour la période législative 2021-2024

Fait à Val de Bagnes, le 29 novembre 2021

La Bourgeoisie de Val de Bagnes